



Succession enfant 1er lit et contrat de mariage

Par **erice33**, le **10/02/2013** à **22:44**

Bonjour,

Enfant d'un premier lit mon pere s'est remarié (avec contrat) .Il a eu un enfant avec sa seconde épouse.Mon pere est décédé, quels sont mes droit sur le patrimoine sachant qu'il possédait une maison avant son remariage; il l'a revendu ensuite pour acheter une maison avec ma belle mere.

Je sais c'est compliqué et je suis complètement perdu.

Merci d'avance.

Par **NADFIL**, le **11/02/2013** à **10:02**

Bonjour.

Sous quel régime de communauté conventionnelle (puisque contrat) étaient-ils mariés ? Et ont-ils adopté un contrat-type à savoir renvoyant aux règles du Code Civil ?

Cordialement.